

Numéros des résolutions	Titres	Points de l'ordre du jour	Dates d'adoption	Pages
43/47	Décennie internationale de l'élimination du colonialisme (A/43/L.28/Rev.1 et Rev.1/Add.1)	18	22 novembre 1988	50
43/49	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (A/43/L.43)	137 et 8	2 décembre 1988	50
43/50	Politique d' <i>apartheid</i> du Gouvernement sud-africain			
	A. Solidarité internationale avec la lutte de libération en Afrique du Sud (A/43/L.30/Rev.1 et Rev.1/Add.1)	36	5 décembre 1988	51
	B. Collaboration militaire avec l'Afrique du Sud (A/43/L.31 et Add.1)	36	5 décembre 1988	52
	C. Sanctions globales et obligatoires contre le régime raciste d'Afrique du Sud (A/43/L.32 et Add.1)	36	5 décembre 1988	52
	D. Imposition, coordination et contrôle strict des mesures prises contre l'Afrique du Sud raciste (A/43/L.33 et Add.1)	36	5 décembre 1988	53
	E. Relations entre l'Afrique du Sud et Israël (A/43/L.34 et Add.1)	36	5 décembre 1988	53
	F. Programme de travail du Comité spécial contre l' <i>apartheid</i> (A/43/L.35 et Add.1)	36	5 décembre 1988	53
	G. Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l' <i>apartheid</i> et à ses conséquences destructrices en Afrique australe (A/43/L.36 et Add.1)	36	5 décembre 1988	54
	H. Diffusion d'informations contre la politique d' <i>apartheid</i> menée par le régime raciste d'Afrique du Sud (A/43/L.37 et Add.1)	36	5 décembre 1988	54
	I. Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud (A/43/L.38 et Add.1)	36	5 décembre 1988	55
	J. Embargo pétrolier contre l'Afrique du Sud (A/43/L.41 et Add.1)	36	5 décembre 1988	55
	K. Action internationale concertée en vue de l'élimination de l' <i>apartheid</i> (A/43/L.42 et Add.1)	36	5 décembre 1988	56
43/54	La situation au Moyen-Orient			
	Résolution A (A/43/L.44 et Add.1)	40	6 décembre 1988	58
	Résolution B (A/43/L.45 et Add.1)	40	6 décembre 1988	60
	Résolution C (A/43/L.46 et Add.1)	40	6 décembre 1988	61
43/90	Quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (A/43/L.47 et Add.1)	38	8 décembre 1988	61
43/174	Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social (A/43/L.48)	49	9 décembre 1988	62
43/175	Question de Palestine			
	Résolution A (A/43/L.50 et Add.1)	37	15 décembre 1988	63
	Résolution B (A/43/L.51 et Add.1)	37	15 décembre 1988	63
	Résolution C (A/43/L.52 et Add.1)	37	15 décembre 1988	64
43/176	Question de Palestine (A/43/L.53 et Add.1)	37	15 décembre 1988	64
43/177	Question de Palestine (A/43/L.54 et Add.1)	37	15 décembre 1988	65

43/1. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique

L'Assemblée générale.

Rappelant ses résolutions 36/38 du 18 novembre 1981, 37/8 du 29 octobre 1982, 38/37 du 5 décembre 1983, 39/47 du 10 décembre 1984, 40/60 du 9 décembre 1985 et 41/5 du 17 octobre 1986,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique²,

Ayant entendu la déclaration faite le 17 octobre 1988 par le Secrétaire général du Comité consultatif juridique afro-asiatique sur les mesures prises par le Comité pour assurer une coopération permanente, étroite et efficace entre les deux organisations³,

1. *Prend acte avec satisfaction* du rapport du Secrétaire général;

2. *Note en les appréciant* les efforts que poursuit le Comité consultatif juridique afro-asiatique en vue de renforcer le rôle de l'Organisation des Nations Unies et de ses divers organes, y compris la Cour internationale de Justice,

par le biais des programmes et des initiatives qu'il entreprend;

3. *Note avec satisfaction* les progrès louables accomplis dans la voie d'une coopération renforcée et plus étendue entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique;

4. *Prie* le Secrétaire général de lui présenter, à sa quarante-cinquième session, un rapport sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique;

5. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa quarante-cinquième session la question intitulée « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique ».

32^e séance plénière
17 octobre 1988

43/2. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique

L'Assemblée générale.

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique⁴,

² A/43/640.

³ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-troisième session, Séances plénières, 32^e séance.

⁴ A/43/498 et Add.1.